



## Assemblée Générale annuelle ordinaire de l'Association des Régates Choletaises

Vendredi 15 Janvier 2021

### **Accueil par M. Philippe CHAIGNEAU, Président**

#### Personnalités présentes :

Mme Catherine BODET, Municipalité de Cholet, Conseiller Sport Adapté  
M. Aurélien DURAND, Municipalité de Cholet, Conseiller Sport  
M. Émilien KUNZ, Président du COCK  
M. Gaëtan LE BOUTER, Président de l'OMS

#### Personnalités excusées :

M. Gilles BOURDOULEIX, Maire de Cholet, Président de la Communauté  
d'Agglomération du Choletais  
Mme Christelle MORANCAIS, Présidente de la Région Pays de Loire  
Mme Isabelle LEROY, Vice-Présidente de la Région Pays de Loire  
Mme Florence DABIN, Adjointe Sport, Vice-Présidente du Conseil Départemental  
M. Bruno CAILLETON, Directeur Général Cholet Sports Loisirs  
M. Bruno CHALUMEAU, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de  
Maine et Loire  
M. Philippe BOURDAUD, Président de l'Association Des Pieds et Des Mains  
M. Didier MARCADE, Aviron Sport Choletais, Port de Ribou, 49300 Cholet

La présente Assemblée se tient en distanciel du fait des mesures sanitaires en vigueur.  
Un lien de visioconférence a été communiqué à tous les membres et personnalités  
invitées.

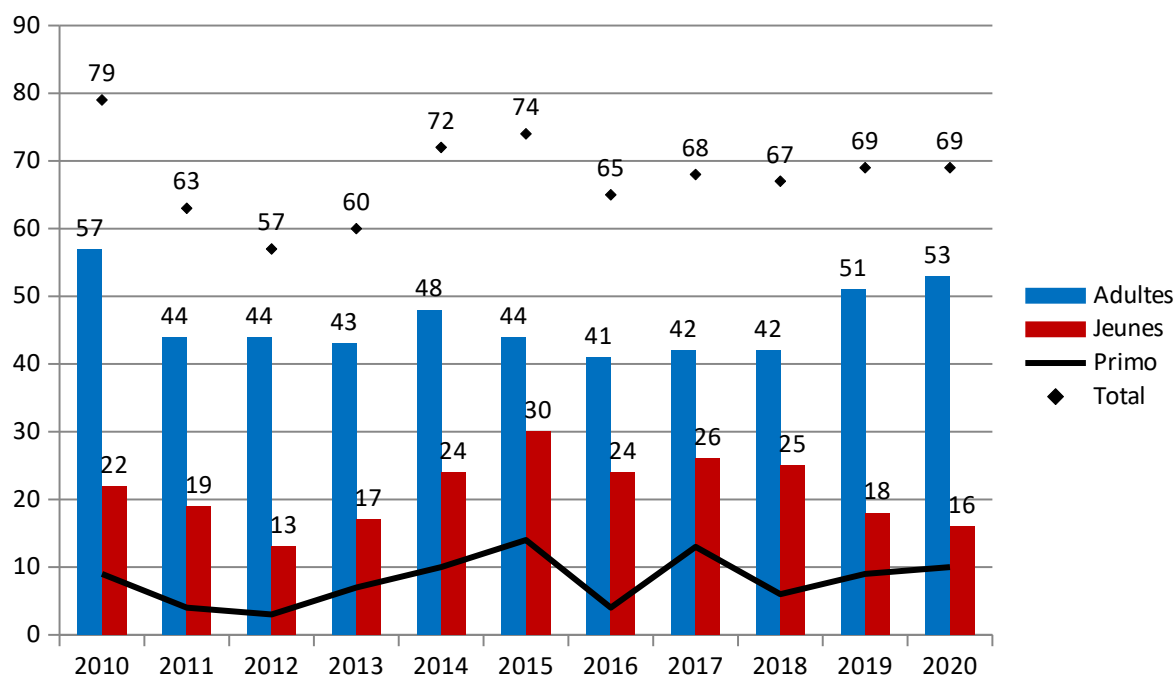
Émargement sous la conduite de Marcel HERPSON, secrétaire.

Le quorum requis étant atteint, 36 membres connectés ou représentés à l'ouverture,  
l'Assemblée Générale annuelle ordinaire peut valablement se tenir.

Le Président présente ses vœux au nom du bureau, et à titre personnel, à l'ensemble  
des personnes présentes et représentées, aux membres de l'Association, à leurs  
familles et à l'ensemble des différents partenaires, institutionnels et privés.

## 1. Rapport moral – Philippe CHAIGNEAU

### Effectif de l'association



L'effectif est inchangé à 69 licenciés. Il est à noter que la légère érosion du groupe des jeunes continue, mais elle est compensée par l'augmentation de la pratique adulte.

La part des licences primo est elle aussi stable et représente 14% de l'effectif total. Cela illustre un faible turn-over : nos adhérents sont fidèles au club.

Enfin la proportion d'adhérentes progresse encore pour représenter près d'un tiers de l'effectif. Elles sont même majoritaires chez les jeunes ce qui démontre le succès de la politique du club de favoriser la pratique féminine.

Notre activité ayant été impactée par les confinements, mais bénéficiant aussi de l'engouement pour les sports de plein air observé cet été, il est à prévoir une stabilisation voire une légère augmentation de l'effectif, sauf nouvelles difficultés en lien avec à la pandémie.

**Le rapport moral est mis au vote : celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres connectés (présents) ou représentés.**

## **2. Parole aux invités**

Mme BODET fait part de son intérêt pour la vie de notre association qu'elle suit depuis de longues années.

M. DURAND, nouvellement arrivé dans l'équipe municipale, se présente.

Tous deux expriment le besoin de pouvoir reprendre éventuellement la parole en fin de réunion, après avoir entendu les différents exposés.

M. KUNZ remercie l'ARC de son invitation et précise que le COCK va également procéder à son Assemblée Générale Annuelle en visioconférence.

## **3. Rapport d'activités :**

### **3.1. Entretien du matériel**

#### Les bateaux

Au début de l'année 2020, la flotte comportait les embarcations suivantes :

- 3 lasers de compétitions
- 9 lasers de loisir
- 1 Open BIC
- 4 Hobbie Cat 15
- 1 Hobbie Cat 16
- 2 lasers VAGO
- 2 LOOK OUT
- 1 HANSA 203 (HANDI)
- 2 HANSA 303 (HANDI)
- 1 SUN 2000
- 1 470
- 1 ZEFF
- Planches à voiles
- 1 DART 16

Cette année, le club a été victime de dégradations et de vols de matériels.

Pendant le 1<sup>er</sup> confinement, des catamarans ont été poussés à l'eau et utilisés pour dégrader des bateaux au mouillage.

A la fin du 1<sup>er</sup> confinement, tous les bateaux devant le bâtiment ont été jetés à l'eau. Ont été concernés le SUN et les 3 HANSA. Le SUN a été abîmé (pièce de liaison entre les barres de flèche cassée). Nous avons aussi constaté du vol de matériel (planches à voile) du club et de propriétaires.

Nous envisageons l'achat d'un second Open BIC afin de soutenir les jeunes souhaitant se lancer en régate.

### Entretien de la flotte

Pour faire face au vieillissement de la flotte de catamarans, il a été décidé d'une campagne de réparation approfondie des Hobbie Cat 15. Cette année, 2 catamarans ont donc été démâtés pour mise à niveau du gréement dormant et réfection de l'étanchéité des coques.

Suite aux dégradations subies par le SUN, il a été décidé de le mettre au sec, vider l'eau et colmater entre coque et contre-moule. Suite au 2<sup>ème</sup> confinement, cette opération est reportée à 2021.

D'autres opérations de réparation de voiles ou de remplacement de drisses et écoutes ont également été effectuées au cours de l'année.

### Entretien du matériel

Le matériel n'est pas en reste puisque les mises à l'eau ont vu leurs roues et chambre à air changées. Pour continuer la transition vers des pneus pleins, 8 roues pleines ont été achetées cette année.

Des bouées de régates ont aussi été acquises afin de faciliter la visualisation du parcours pour nos régatiers handivoile.

Suite aux dégradations répétées, de la chaîne et des cadenas ont été achetés afin de verrouiller tous les bateaux devant le club et dans le port.

Le grand nettoyage de printemps prévu le 14 mars n'a pas pu être assuré en raison du confinement.

### Projets 2021

Les opérations de réparation initiées en 2020 seront poursuivies en 2021. Il est donc prévu de revoir l'étanchéité du SUN et réparer le Hobbie Cat 15 n°12.

L'opération de nettoyage sera programmée en début de printemps. La date sera communiquée prochainement.

De plus, devant le regain de l'activité planche à voile, un nouvel aménagement de l'espace vient d'être initié pour mettre les gréements prêts à servir.

### Remerciements

MERCI à tous ceux qui participent à l'entretien de la flotte.

Merci plus particulier à Serge EYDELY (il y a deux Serge dans le club ;-)) qui a beaucoup aidé pour le suivi du matériel, des moteurs ces dernières années...

Merci à ceux toujours présents, Michel, Gérard, Alain et à ceux qui interviennent plus ponctuellement.

Et honni soit ce virus qui nous a empêchés de faire un entretien régulier de notre flotte (attention à 2021).

### *Permanences*

Cette saison a été amputée de 4 mois de permanences, dus aux confinements, puis aux cyanobactéries à la fin de la saison estivale. Malgré tout, 18 séances ont pu être assurées (contre 30 en 2019). La fin d'année a également été perturbée avec la limite des 20km.

Cette année encore, ceux qui naviguent ont fait leur part :

- Une dizaine de titulaire du permis ont fait 3 permanences, certains sont montés jusqu'à 5 (contre 9 en 2019)
- Pour la trentaine d'autres, une dizaine a participé à 1 ou 2 permanences, 4 au plus

La visibilité est le plus souvent sur un mois.

### **3.2. École de voile**

#### Effectif

Une baisse significative est observée depuis 2 ans, en raison du départ des lycéens (cours le mercredi après-midi) et effet Covid. Un adulte a été intégré aux cours du mercredi. Il est malgré tout observé un taux de présence fort et constant toute l'année !

Trois petits nouveaux ont intégré le groupe, qui se divise en 2 sections :

- Loisir jeunes : 7 enfants le mercredi
- Loisir ados : 3 ados et 3 jeunes le samedi

Il est envisagé de développer la voile loisir avec des navigations sur différents supports, ainsi que d'augmenter l'apport théorique. Devant l'augmentation de la demande, un accompagnement pour la régates en planche à voile sera mis en place. L'augmentation du nombre de jeunes pratiquants est aussi un objectif de cette saison.

#### Compétition Laser

Seuls Alain LE GOVIC et Guillaume BAPST représentent les couleurs du club en Radial. Les régatiers de l'école de voile sont encore trop jeunes pour courir sur ce support. Nous espérons que l'exemple de Guillaume et Alain suscitera des vocations chez nos jeunes.

La saison a été annulée pour cause de Covid.

#### Compétition O'pen Bic

Le support est régulièrement utilisé pour le perfectionnement des 10/13 ans. A cette fin, un deuxième bateau va être acquis par le club cette année. La saison a été annulée pour cause de Covid. Caroline et Lodoïs n'ont pas pu participer à leur première régates. Nous leur souhaitons que cette saison soit pour eux plus favorable.

## Compétition Windsurf

Le club est représenté par Fabien MAYOU et Jérémie SIMONET. Fabien s'entraîne seul, a couru une régates à Brest et est arrivé en milieu de tableau. Jérémie a couru sa première régates à Angers où il est arrivé au milieu de tableau. Bravo à eux ! Le développement de cette activité est difficile car l'investissement en matériel est conséquent et aucun entraînement spécifique n'est proposé. Pour cette saison, il est proposé un meilleur suivi des résultats de Fabien, une augmentation du nombre de régates ainsi que l'amélioration des navigations en foil. Un développement de la filière BIC 293 est envisagé avec Jérémie et Titouan, avec la création d'un partenariat avec le CVAN. Et pourquoi pas une régates au lac du Verdon au printemps 2022 ?

## Compétition J80

En cette année 2020, les Filles du Lac ont été particulièrement chanceuses avec 2 régates courues :

- la Women's cup à Pornichet en mars, avec une 21<sup>ème</sup> place sur 34
- Les « Demoizelles de Cherbourg » en octobre, arrivées 14<sup>èmes</sup> sur 15

Cette saison est la deuxième pour l'équipage qui est très fier de son évolution. Désormais, il est capable de rivaliser avec certains équipages et chaque équipière a progressé dans son poste.

L'objectif pour 2021 est de s'entraîner plus régulièrement. Le niveau des compétitions est élevé et le manque d'automatismes et d'expérience se fait parfois sentir. Un partenariat avec un club de bord de mer est envisagé.

## Croisière Jeunes (du 21 au 25 avril)

La croisière était prévue avec 10 jeunes et un moniteur sur un Dufour 460 pour aller naviguer entre la baie de Quiberon et l'archipel des Glénan avec une session planche à voile dans le lagon des Glénan. Cette croisière aurait été l'occasion de fêter les 10 ans de la filière habitable au sein du club. Du fait du confinement, ce n'est que partie remise !

Le projet pour la saison 2021 est une course-croisière Jeunes vs Adulte en First 31.7.

20 adhérents et 4 moniteurs s'affronteraient à l'occasion du Tour de Belle Île le week-end du 7 au 9 mai.

## Sortie à Notre Dame de Monts

La traditionnelle journée char à voile / catamaran à Notre Dame de Monts, initialement programmée le 24/06 puis repoussée au 23/09 a finalement été annulée et sera reprogrammée en 2021.

## Croisière adultes (les 19 et 20/09)

A bord de 3 RM 960, 18 adultes et 3 skippers ont navigué dans des conditions très légères. Le programme d'aller vers l'archipel des Glénan a finalement été modifié pour faire le tour de l'île de Groix et passer la nuit à Port-Tudy. Le week-end s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

#### Autres sorties

Deux autres sorties étaient prévues et ont été annulées pour cause de Covid. Tout d'abord, 3 jeunes, un adulte et un moniteur étaient invités à assister au départ du Vendée Globe sur le bateau de la Région Pays de la Loire. Une sortie au Salon Nautique le 9/12 était aussi planifiée est a été annulée suite à l'annulation du salon. Nous espérons nous y rendre en décembre 2021.

#### Vente de produits locaux

Une forte baisse des bénéfices a été observée et peut s'expliquer par la diminution du nombre de vendeurs et par le deuxième confinement. Malgré cela, l'engagement des enfants et des parents est total tant pour la vente que pour la mise en bouteille. Les enfants sont acteurs de leur projet.

Nous souhaitons augmenter les ventes et le nombre de vendeurs tout en cherchant un moyen complémentaire pour améliorer nos recettes.

Il est rappelé que chaque année, le bénéfice de la vente de produits locaux permet de financer les sorties à destination des jeunes (croisières, journée char à voile et sortie au Salon Nautique).

### **3.3. Section handivoile**

#### Bilan d'activité

La reprise des activités n'a pas pu se faire avant le mois de juin, suite au premier confinement, débuté le 16 mars.

Alexis et Guillaume nos premiers licenciés du club, fidèles pour la troisième année aux séances du samedi après-midi, ont été rejoints par 3 adhérents de l'association HANDITOU Arnaud, Marie et Manu, ce qui porte, avec Isabelle, à six licenciés notre section handivoile. Ils ont pratiqué sur l'ensemble des supports les samedis après-midi sur le même créneau que l'année passée de 13h30 à 15h30 et pendant la saison estivale le lundi de 16h30 à 18h.

Bernadette et Éliane ont pu réaliser leur baptême de voile et mieux appréhender ce que peuvent ressentir leur fils lorsqu'ils sont à la barre de leur bateau.

**Sur l'année, 25 séances ont été réalisées ce qui est remarquable au vu des circonstances (Covid et cyanobactéries) suspendant notamment la pratique du 29 août au 25 septembre.** Pour mémoire 22 séances avaient été réalisées en 2019. Afin de respecter les normes imposées par les règles gouvernementales, nous avons limité les premières séances de reprise en mars à deux pratiquants et en juin nous avons repris avec l'effectif au complet jusqu'à la période des vacances.

Conséquences des circonstances Covid :

- La régates de ligue que nous avons déclarée et préparée a été annulée.
- L'invitation par la Région pour les jeunes régatiers ligériens afin d'assister au départ du Vendée Globe a été annulée. Quatre de nos adhérents avaient été sélectionnés.
- Par prudence mais aussi en raison de l'appréhension des adhérents et des responsables des structures, aucun groupe n'a pu venir afin de pratiquer la voile cette année : l'IME La Rivière, l'association HANDITOU et l'IME Bordage Fontaine, nouvel établissement avec lequel nous avons le projet de créer un partenariat.
- Formation en interne sur le handicap, soirée connaissance ouverte aux adhérents. Interventions d'Éliane (aspect médical et connaissances) et de Marcel (aspect technique et pratique) restent à réaliser

L'équipe d'encadrement s'étoffe toujours avec cette saison Gaëtan, Jérémie, Titouan et Laurent. Les différentes séances ont permis de développer les compétences de chacun afin qu'ils puissent assurer la prise en charge des groupes en cours d'année.

Cette année, nous avons accueilli trois autres personnes porteuses de handicap, soit pour un essai, soit lors des séquences estivales.

#### Valorisation de l'engagement des bénévoles pour la section handivoile

Ont participé à la section cette année : David, Christian, Marcel, Marianick, Guillaume, Luc, Jérémie S., Éliane, Bernadette, Jérémie G., Titouan, Laurent, Eric, Gaëtan et Bernard.

Nombre d'heures total pour la section handivoile (3 personnes pendant 4h pour la préparation, l'animation et le rangement) :

$25 \times 4 \times 3 = 300$  heures

Pour mémoire, en 2019, nous étions à un total de 264h hors régates.

#### Bilan matériel

La vérification des gilets a permis de ne constater aucune anomalie dans les gilets auto-percutants et les VHF ont toutes une dragonne de sécurité. L'utilisation des bouées d'entraînement, plus visibles que celles utilisées conjointement avec la base de loisirs n'est pas encore systématique mais remplit pleinement les attentes.

L'achat de bottillons pour les membres extérieurs au club ainsi que de nouveaux gilets ont permis d'améliorer la capacité d'accueil et de pourvoir aux pratiquants qui étaient insuffisamment ou mal équipés.

Une fragilité sur les tauds des HANSA a été constatée et Michel a consolidé le tissu abîmé à certains endroits.



Les écoutes montées d'origine sur les HANSA ont été remplacées par des écoutes un peu plus grosses et « cotonnées », plus faciles à saisir et manipuler. Le changement des poulies a été nécessaire afin d'éviter les frottements de l'écoute dans les réas d'origine.

La protection garde-fou de la descente a été réalisée au printemps avec le concours du service des sports et des services techniques de la ville de Cholet.

#### Point sur le matériel et commandes en cours

HANSA : La révision du système d'assistance électrique du 2.3 a été réalisée cet hiver et fonctionne de nouveau (merci David). Le changement des roues sur chacune des mises à l'eau des HANSA 3.3 a été réalisé et facilite grandement leur utilisation (merci Luc et DART France).

Look out : La diminution de la longueur du stick et la révision du palan d'écoute de grand-voile qui gênait au cours des virements de bord ont été effectuées.

DART : La bande anti UV sur la chute du foc afin de laisser ce dernier en poste pour la saison (trop complexe actuellement pour gréer et dégréer à chaque sortie) est opérationnelle (merci Michel).

#### Point sur l'aménagement du DART :

Des essais ont pu être mis en œuvre avec la section handivoile. Arnaud, Marie, Manu et Alexis ont pu chacun s'installer pour naviguer et barrer sur quelques bords, accompagnés de Luc ou Jérémie. Les aménagements prévus répondront à nos attentes : meilleure assise pour barrer et déplacement facilité par la translation d'un siège d'un bord sur l'autre.

#### Nos démarches :

L'ensemble des partenaires sollicités ont contribué financièrement à cette opération, seules l'ARS et la FFV n'ont pas donné une suite favorable. Pour information nos partenaires se déclinent ainsi : Conseil Départemental du Maine et Loire, Région des Pays de la Loire, Fondation de France et MMA, Lion's club, BPGO (Banque Populaire Grand Ouest) et FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) DRJCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale).

Le budget global est atteint.

La commande pour le kit d'adaptation est validée et la livraison est programmée pour le mois de mai. Les aménagements pour la barre et l'écoute sont en cours de réalisation par le « bureau d'études » du club composé de Marcel, Alain, Luc et Bernard.

#### Projets 2021 :

4 et 5 février : formation voile sport et bien-être par la FFV

DART 16 : un rendez-vous en fin d'hiver aura lieu sur le site de construction à Annecy avec l'entreprise afin de réaliser des essais et finaliser les derniers points d'ajustement de la plateforme d'adaptation.

Reprise des activités handivoile le 4 avril

Avril (date à préciser) : formation sensibilisation au handicap à destination des membres du club

Régate : 12-13 Juin, reconduction de la régata de ligue et régata régionale.

Juillet Août : sorties en mer avec 3 à 6 dates restant à programmer avec les clubs du littoral avec comme objectif d'effectuer des séances embarquées depuis la plage. Une communication spécifique sur ce sujet aura lieu au cours du printemps.

### **3.4. Ouverture de la section VRC**

Un planning chargé, un Covid et les cyanobactéries ont eu raison des portes ouvertes souhaitées lors de la dernière AG. Dès que les conditions de rassemblement le permettront, des sessions de navigation seront proposées sur le lac de Ribou à destination des adhérents.

Une navigation avec des personnes extérieures au club a pu quand même être assurée pour leur faire découvrir cette activité. Évènement à réitérer.

Rendez-vous est donné le **11 avril** pour la première régata RG65 sur le lac de Ribou.

Concernant les RG65 au niveau national, quelques manches FFV ont été courues dans la région à St Nazaire et Angoulême, forcément la saison a été perturbée.

L'année 2021, va enfin voir l'arrivée de l'association de classe RG65 France qui sera affiliée à la FFV. Stéphane devrait normalement être dans le bureau de l'association.

### **3.5. Animations estivales**

Cette année comme les années précédentes, nous avons consacré les mois de juillet et août aux locations estivales à partir du 6 juillet pour se terminer le 28 août. La mobilisation de chacun a été remarquable au vu des circonstances exceptionnelles que nous rencontrons depuis le mois de mars. L'application Doodle a bien été reçue par l'ensemble de nos membres susceptibles d'animer ses séances. Le planning a pu se réaliser en un temps record fin juin.

Quelques chiffres :

Au total, ce sont près de **300 personnes** qui sont passées au club soit pour réserver et pratiquer soit pour prendre des renseignements.

Ce chiffre est à rapprocher des nouveaux adhérents enregistrés cet été et ceux qui vont le devenir à l'automne.

12 permanents se sont mobilisés au cours de l'été.

Le club a ouvert ses portes huit semaines pour **24 après-midis** d'animation, les lundis, jeudis et samedis.

Météo clémente, pas ou peu de pluie et grosses chaleurs avec toujours un peu d'air pour naviguer.

Moins de permanences cette année que l'année passée 24 au lieu de 27 car nous avons noté que commencer fin juin n'était pas très justifié vu le nombre de demandes.

**73 personnes** ont pu naviguer (plus nos adhérents non comptabilisés) et si l'on ajoute la participation de nos adhérents de la section handivoile ce chiffre monte à une centaine de personnes, soit le double de l'année passée.

On note une fréquentation identique en juillet et en août, le beau temps explique vraisemblablement cet équilibre.

Le public : 46 adultes dont 39 hommes et 17 femmes, 16 adolescents et 11 enfants.

Les séances handivoile avec l'association HANDITOU ont toutes été annulées en raison de la pandémie.

La navigation a été interdite du fait de la pollution aux cyanobactéries : 3 permanences de moins, phénomène récurrent et malheureusement sans solution à ce jour.

Les demandes de location avec un accompagnement ou avec cours sont en nette progression cette année : une dizaine de personnes dont les familles ont un effet sollicité les permanents pour ce type de prestation sur l'ensemble des supports.

#### Point matériel

Jérémie a pu préparer 3 gréements de planche à voile afin de pouvoir assurer différents niveaux de pratiques. Un gréement complet a disparu au cours de l'été.

La vérification des gilets a pu se réaliser au cours de plusieurs permanences et sur cette année on a malheureusement également constaté la disparition de plusieurs gilets adultes.

Les produits désinfectants ont été achetés par le biais de la FFV, et le gel hydro-alcoolique mis à disposition par le club ont permis de respecter la mise en œuvre des gestes barrières. Quelques masques de secours ont également été mis à disposition. Le registre des présences et les fiches sanitaires ont été systématiquement remplis à chaque séance.

Les fiches d'inscription mériteront une meilleure lisibilité et devront être plus synthétiques : elles devront intégrer l'adresse postale des pratiquants afin de tracer fidèlement leur origine géographique.

L'aménagement du port début juillet a facilité la manutention et la mise en route de l'activité.

- Déplacement des lasers clubs et regroupement des catamarans sur la plage
- Chaînage par catégorie de supports

#### Quelques observations

La gestion administrative s'est avérée un peu plus lourde que l'année précédente, notamment sur les fiches sanitaires et d'inscription.

Bien que le relevé des messages téléphoniques ait eu lieu à chaque séquence nous avons perdu des locations faute de réponse immédiate. Nombre d'appels transitaient par le CISPA qui a dû faire une note spécifique d'information sur le sujet. Nous devons améliorer la communication et l'accueil du public. Disposer d'une personne présente sur chacune des permanences pour assurer ces missions estivales serait un objectif pour la prochaine saison. Une dizaine d'affiches et quelques flyers ont été distribués sans pouvoir réellement en déterminer leur impact.

Deux communiqués de presse en amont et en cours de la saison ont été réalisés et deux articles sont parus dans la presse locale.

### Quelques suggestions

Sécurité : certaines permanences ont permis de sensibiliser à la sécurité les permanents. Ces derniers sont demandeurs de séances d'apprentissage, aborder un voilier, ressalage, remorquer, utiliser la VHF....Une fois par trimestre une séance pourrait être réservée à cette mission de sécurité.

La mise en place d'un registre de présence au club permettrait une lisibilité de qui s'est passé au club et quel matériel a été emprunté ou utilisé – y compris par les propriétaires-.

Pour les adhérents, le fait d'avoir le club ouvert l'été a permis une navigation autonome sur les différents supports proposés par le club.

L'implication de Jérémie qui a assuré un nombre important de permanences a permis de révéler ses qualités de préparateur. Son sens de la pédagogie a été apprécié sur l'ensemble des supports. Qu'il en soit ici vivement remercié !

### **3.6. Bilan des stages**

Les stages ayant été prévus durant le printemps, toutes les séances, la première exceptée, ont dû être annulées, Covid oblige.

Les stages seront organisés cette année, avec Patrice à la manœuvre.

**Le rapport d'activité est mis au vote : celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres connectés (présents) ou représentés.**

## **4. Rapport Financier – Hélène BLIT**

Bien évidemment, cette année aura été particulière aussi d'un point de vue financier.

Cette saison, notre CA s'élève à **33 753,13 €** contre 27 332,81 € l'année dernière, avec un résultat de **7 088,67 €**. Ce chiffre très positif est cependant à relativiser : nous avons reçu des subventions et du sponsoring pour l'aménagement du DART, dont une partie des règlements se fera sur la saison 2021. Cette somme déjà allouée représente un écart de 4 500 €.

Ainsi, hors aménagement DART, nous obtenons un résultat de **2 588,67 €**. Ce chiffre s'explique par l'absence de dépenses lors des mois de confinement. Ayant par ailleurs des recettes presque inchangées, il est logique que notre résultat cette année soit exceptionnellement élevé.

Nous proposons un budget prévisionnel similaire à celui présenté pour 2020 car nous avons anticipé un retour à la normale. Nous y avons ajouté le solde de l'aménagement du DART.

Nous comptons profiter de cette dynamique, d'un point de vue financier, pour acquérir du matériel, avec l'achat d'un Open Bic en tout début d'année.

Il est à noter que la saison estivale nous a permis d'engranger 2 000 €, dont l'utilisation est répartie entre l'achat de matériel, l'entretien et les frais généraux. La météo clémente, le peu de séances supprimées pour cause de cyanobactéries (3 séances supprimées contre 10 en 2019) ainsi que l'engouement général pour les sports de plein air sont les principales raisons de ce bon résultat.

En l'absence de régates, nous n'avons pas de remboursement de frais d'inscription pour cette année. Espérons que nous en aurons l'occasion pour l'année prochaine !

Les manifestations, avec la vente de produits locaux et la croisière adultes, sont à l'équilibre malgré un acompte qui a été engagé pour la croisière jeunes du printemps 2020. Un accord a été trouvé avec l'agence de location pour utiliser cet acompte pour les croisières futures.

A noter qu'une remise de 30 € sur la cotisation a été appliquée pour la réinscription des jeunes à l'école de voile.

### *Valorisation du temps bénévole*

Décompte du temps passé sur chaque aspect de la gestion du club :

- Secrétariat : 50h
- Comptabilité : 100 h
- Entretien matériel : 200h
- Séances handivoile du samedi : 300h
- Encadrement du samedi après-midi : 35 permanences : 4h x 2 personnes = 280h

Soit un total de **930h**, valorisée à 10,15 €/h (SMIC horaire brut 2020 non chargé), cela donne un équivalent de **9 439,50 €**.

### *Sponsoring pour l'aménagement du DART*

Suite aux différents dossiers présentés, nous avons obtenu les fonds suivants :

- MMA Fondation de France : 3 000 €
- DRDJCS FDVA JS : 3 000 €
- Lion's club des MAUGES : 2 000 €
- GRA BPGO: 2 500 €
- Région Pays de la Loire : 2 500 € (en cours)
- Conseil départemental du Maine et Loire : 1 500 € (en cours)

Soit un total de **14 500 €** escompté.

Pour mémoire, le projet d'aménagement du DART prévoit les items suivants :

- Plateforme pour le catamaran DART : 10 000 €
- Système de barre et d'écoute de GV : 1 000 €
- Remorque route DART: 1 500 €
- Formation, les déplacements à Annecy, déplacements en mer... : 3 000 €

Le solde sera couvert sur les fonds propres du club.

A ce jour, deux acomptes de 3 000 € ont été versés pour l'étude et la réalisation de la plateforme.

## Résultat saison 2020

Dépenses (bilan)		Recettes (bilan)	
déficit antérieur		excédent antérieur	5 182,54 €
remboursements d'emprunts		emprunts contractés	
achat matériel sportif	6 614,36 €	cotisations membres	7 784,00 €
achat matériel école de sport		subvention fédération	
achat équipements vestimentaires	123,61 €	subvention FDVA JS	3 000,00 €
entretien des installations	341,97 €	subvention Conseil Départemental	
entretien du matériel	1 835,65 €	subvention Conseil Régional	
frais de déplacement (régional)		subvention fonctionnement Ville de Cholet	3 278,20 €
frais de déplacement (France)		subvention championnat Ville de Cholet	
frais d'hébergement		subvention investissement Ville de Cholet	515,30 €
carburant - pharmacie	267,44 €	participation licenciés déplacements	
traitement personnel administratif		recettes des entrées	
indemnités entraîneurs / convention CSL 2017_2019_2020	1 804,00 €	recettes des manifestations	5 267,20 €
primes assurances	745,06 €	participation fédération déplacements	
cotisations fédération, licences	4 183,50 €	recettes diverses - locations	1 147,22 €
autres versements - frais bancaires	49,90 €	intérêts de placement	1,67 €
manifestations	5 133,31 €	tickets sport	
secrétariat	383,12 €	stages	40,00 €
impôts et taxes		vente de matériel	37,00 €
loyers - avantages en nature - location matériel		loyers - avantages en nature - sponsoring	7 500,00 €
formation			
solde excédentaire	12 271,21 €	solde déficitaire	
valorisation temps bénévole (930 h x 10,15 €)	9 439,50 €	valorisation temps bénévole (930 h x 10,15 €)	9 439,50 €
<b>total dépenses</b>	<b>43 192,63 €</b>	<b>total recettes</b>	<b>43 192,63 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>7 088,67 €</b>

## Budget saison 2021

Dépenses (prévisionnel)		Recettes (prévisionnel)	
déficit antérieur	0,00 €	excédent antérieur	12 271,21 €
remboursements d'emprunts		emprunts contractés	
achat matériel sportif	10 000,00 €	cotisations membres	8 000,00 €
achat matériel école de sport	2 000,00 €	subvention fédération, CDV	
achat équipements vestimentaires		subvention FDVA JS	
entretien des installations	600,00 €	subvention Conseil Départemental	1 500,00 €
entretien du matériel	2 000,00 €	subvention Conseil Régional	2 500,00 €
frais de déplacement (régional)		subvention fonctionnement Ville de Cholet	2 799,00 €
frais de déplacement (France)	1 000,00 €	subvention championnat FR Ville de Cholet	
frais d'hébergement		subvention investissement Cholet	2 355,00 €
carburant - pharmacie	750,00 €	participation licenciés déplacements	
traitement personnel administratif		recettes des entrées	
indemnités entraîneurs + convention CSL 2021_2024	3 300,00 €	recettes des manifestations	6 000,00 €
primes assurances	750,00 €	participation fédération déplacements	
cotisations fédération, licences	4 500,00 €	recettes diverses - locations	1 000,00 €
autres versements - frais bancaires	50,00 €	intérêts de placement	
manifestations	7 000,00 €	tickets sport	
secrétariat	1 000,00 €	stages	100,00 €
impôts et taxes		vente de matériel	1 000,00 €
loyers - avantages en nature		loyers - avantages en nature - sponsoring	
formation	1 000,00 €		
solde excédentaire	3 575,21 €	solde déficitaire	
valorisation temps bénévole (1 300 h x 10,15 €)	13 195,00 €	valorisation temps bénévole (1 300 h x 10,15 €)	13 195,00 €
<b>total dépenses</b>	<b>50 720,21 €</b>	<b>total recettes</b>	<b>50 720,21 €</b>

**Le rapport financier est mis au vote : celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres connectés (présents) ou représentés.**



## **5. Perspectives**

L'activité planche à voile se développant dans le club, une équipe spécifique s'est créée avec Patrice, Titouan et Jérémie.

La présentation officielle de l'aménagement du catamaran DART 16 pour personne à mobilité réduite est envisagée à l'occasion de la régata handivoile les 12 et 13 juin 2021.

Au-delà des éléments déjà mentionnés dans le rapport d'activités, nous allons poursuivre le travail de réécriture du projet associatif sous la houlette de Luc.

Une refonte du site internet du club est prévue pour courant 2021 avec l'aide de Sophie.

Il convient de noter les travaux effectués par les services municipaux : aménagement d'une passerelle de descente sur le ponton et sécurisation de celle-ci.

Une journée « regroupement des vieilles coques » sera programmée avec l'objectif de montrer que, comme le bon vin, l'âge ne fait rien à l'affaire. Et de passer une bonne journée, à tourner autour de trois bouées, mais aussi, nous y comptons bien, d'honorer comme il se doit la troisième « mi-temps »..

Nous allons également solliciter dans le cadre du partenariat avec la municipalité un rendez-vous avec les élus pour évoquer quelques autres points, notamment relatifs à la sécurité.

### Réception des informations communiquées par le service de l'environnement relatives à la pollution

Effectuer les relevés d'eau pour l'analyse des cyanobactéries en fin d'après-midi la veille plutôt qu'en matinée afin d'avoir les résultats et l'avis le matin et non en début d'après-midi. En effet, annuler une séance est délicat lorsque les stagiaires sont présents et prêts à embarquer. Avoir l'information plus tôt dans la journée en cas d'interdiction de naviguer permettrait d'avertir à temps les usagers et éviter leur déplacement. Les clubs de kayak et d'aviron ainsi que le CISPA ont fait le même constat.

### Sécurisation des locaux

A trois reprises, nous avons subi des dégradations importantes par le fait de groupes ou d'individus qui pour « finir leur nuit » ont mis à mal le matériel du club, comme celui des propriétaires. Plainte a été déposée lors du dernier épisode survenu début septembre. Nous restons dans l'attente des conclusions de l'enquête. Il faut savoir que le club a investi près de 300 € dans l'achat de chaînes et de cadenas et que les préjudices subis sont estimés à 500 €, sans compter les dommages découverts sur le SUN 2000 début décembre lors d'un essai navigation, ni les dégâts sur les bateaux de propriétaires.

### Vidéo surveillance

Évoqué à l'occasion d'un échange informel avec un élu par Marcel. Le sujet reste en réflexion.

Pourquoi ne pas envisager en complément une webcam permettant de connaître l'état du plan d'eau et son environnement en temps réel ?

Il convient de veiller à échanger avec les clubs de kayak et d'aviron qui rencontrent des problématiques analogues, tout comme le CISPA.

### Revêtement de la descente pavée

Celle-ci est dangereuse pour les personnes à mobilité réduite et glissante pour les véhicules à la remontée lors des périodes de pluie (démarrage en côte devant la borne).

### Sécurité du public

Le portillon qui se trouve en haut de la descente en béton, sous le panneau « pompier » est cassé et nécessite des travaux d'urgence car toute personne non avertie pourrait tomber à l'eau.

### Aménagements techniques

Le robinet d'eau permettant le rinçage des voiles, gilets de sauvetage, combinaisons ...est mal placé, actuellement dans le fond du hangar, il s'agirait de le déplacer près du portail. De plus, la plage où sont stationnés les bateaux pose problème sur une longueur d'une vingtaine de mètres pour la sortie des bateaux : une marche délicate à passer à chaque mouvement notamment pour les catamarans s'est créée et nécessiterait un nivellement.

## **6. Questions diverses**

### **6.1. Aide à la formation**

Il est rappelé que le club participe au coût pédagogique de formation à hauteur de 50 % en contrepartie d'un engagement actif dans les activités durant un minimum de deux saisons

### **6.2. Révision des tarifs**

Compte tenu de l'évolution de la position de la FFV, décision de maintenir les tarifs de licence au niveau antérieur, et des difficultés de pratique de la voile durant la pandémie, ce point sera traité lors de la prochaine réunion de bureau et fera l'objet d'une communication à l'ensemble des membres 2020 et 2021.

Les élus sont invités à venir visiter le club, et pourquoi ne pas embarquer, dès que la situation sanitaire (et la météo ;-) le permettront.

## 7. Élection au Comité directeur

Rappel :

Membres d'honneur : Denis BERTHONNEAU, Isabelle HERPSON, Sandrine BRICOU

Membres élus :

Jusque fin 2020 : Serge, Olivier, Patricia, Bernard

Jusque fin 2021 : Hélène, Philippe, Gérard

Jusque fin 2022 : Luc, Michel, Marcel, Alain, Patrice

Il est important d'avoir un renouvellement des membres du bureau afin d'assurer la pérennité du club mais aussi de disposer d'un organe qui soit image des différentes sensibilités.

Hélène est démissionnaire (cause professionnelle).

Patricia ne se représente pas (Jules navigue désormais à Pornic).

Serge, Olivier, Bernard se représentent.

Gaëtan, Titouan et Stéphane se présentent.

Pour mémoire, le Comité Directeur est composé de 9 membres minimum. Il peut y avoir des membres associés.

**Mise au vote : les différents membres qui se présentent ou se représentent sont élus à l'unanimité des membres connectés (présents) ou représentés.**

Le nouveau bureau est donc constitué au 15 janvier 2021 de 14 membres :

Philippe CHAIGNEAU, né le 12/10/1962, 39 rue des Vieux Greniers, 49300 CHOLET

Olivier COTTRON, né le 17/06/1965, 12 rue du Vallon, 49300 CHOLET

Bernard DELAFOSSE, né le 19/05/1955, La Tortière, 49280 LA TESSOUALLE

Serge EYDELY, né le 30/06/1941, 4 rue des moulins, 79150 SAINT CLEMENTIN

Stéphane GIBAUD, né le 09/05/1976, 45 avenue de Bretagne, 85250 SAINT FULGENT

Marcel HERPSON, né le 23/10/1955, 32 rue Henri de Toulouse Lautrec, 49300 CHOLET

Gaëtan LE BOUTER, né le 12/10/1960, 17 avenue de l'Abreuvoir, 49300 CHOLET

Alain LE GOVIC, né le 29/10/1962, 3 rue Lachenal, 49300 CHOLET

Patrice LOISEAU, né le 12/04/1973, 29 rue du Vigneau, Roussay, 49450 SEVREMOINE

Eric MORILLON, né le 10/04/1979, 68 avenue de Nantes, 49300 CHOLET

Gérard PIVETEAU, né le 03/09/1949, 17 rue des Marronniers, 49340 VEZINS

Titouan SICARD, né le 23/12/1998, 23 rue de l'Île de Sein, 49300 CHOLET

Michel SOULARD, né le 20/02/1948, 10 rue de Maupassant, 49300 CHOLET

Luc TIJOU, né le 27/06/1972, 7 allée des Oiseaux, 49310 LA SALLE DE VIHIERES

et de trois membres associés :

Hélène BLIT, née le 21/03/1989, 4 rue Édouard Lalo, 85500 LES HERBIERS

Yves GUILBERY, né le 04/04/1963, 10 rue des Mésanges, 49600 BEAUPREAU

Serge REGNAULT DE LA MOTHE, né le 11/03/1981, 26 rue de l'Oisillonnette, 49300 CHOLET

Les différentes fonctions seront précisées lors de la réunion de bureau du 22 janvier 2021.

Fin de la réunion à 23h00.

Hélène BLIT

Trésorière



Philippe CHAIGNEAU

Président



Marcel HERPSON

Secrétaire



### **Relevé de décisions de la réunion de bureau du 22/01/2021**

La réunion est ouverte à 20h00 en visioconférence.

Il est d'abord procédé à la répartition des différentes fonctions :

Président : Philippe CHAIGNEAU

Trésorier : Marcel HERPSON

Trésorier adjoint : Eric MORILLON

Secrétaire : Gaëtan LE BOUTER

Secrétaire Adjoint : Bernard DELAFOSSE

Responsables de Commission :

HandiVoile : Bernard DELAFOSSE

Matériel, mouillages et places : Alain LE GOVIC, Gérard PIVETEAU

Planches à voile : Patrice LOISEAU, Titouan SICARD

Compétition : Serge REGNAULT DE LA MOTHE, Alain LE GOVIC, Stéphane GIBAUD (VRC), Bernard DELAFOSSE (HandiVoile)

Formation (perfectionnement, permanents et permis côtier) : Patrice LOISEAU, Luc TIJOU, Bernard DELAFOSSE, Marcel HERPSON

Projet Associatif et Règlement intérieur : Luc TIJOU

(et membres de la Commission : Alain, Bernard, Gaëtan, Marcel, Patrice, Philippe, Stéphane)

Communication : Philippe CHAIGNEAU, Luc TIJOU

Environnement : Patrice LOISEAU

Voile Radio Commandée (VRC) : Stéphane GIBAUD

Planning des permanences : Yves GUILBERY

Refonte du site Internet : Hélène BLIT, Sophie FRUCHET

Il n'y a pas de Commission « Manifestations », un groupe de travail sera constitué au cas par cas.

## **Révision des tarifs**

Comme suite à la question soulevée lors de l'Assemblée Générale, un échange s'engage sur une évolution des tarifs afin de prendre en compte la limitation de la période de navigation dont ont souffert les membres, mais aussi l'état de nos finances et la nécessaire équité d'une décision.

A noter que la FFV est revenue sur le montant antérieur des licences.

Cette réflexion aboutit à la décision suivante : A titre exceptionnel, pour la saison 2020-2021, une remise de 25 % (arrondie à l'euro entier) de la part cotisation sera consentie pour les réinscriptions.

Une nouvelle fiche d'inscription Saison 2020/2021 V2 est émise afin de préciser ces éléments.

Un mail personnalisé sera adressé à chaque membre 2020 et 2021 pour préciser sa situation, y compris pour celles et ceux qui ont déjà réglé leur inscription (proposition d'avoir ou de remboursement).

Pour mémoire, les frais d'inscription aux régates pour cette saison seront supportés totalement par le club (sur fourniture de justificatifs).

### **Cahier de Présence**

Nous utilisons actuellement un cahier de présence pour le traçage de la pandémie de Covid-19.

Ce principe va être renforcé avec la mise en place d'une tablette à l'entrée du club pour que chacun/e note sa présence, le matériel utilisé et toute remarque éventuelle (matériel manquant, abîmé, ....).

Le gel hydroalcoolique ainsi que le désinfectant seront positionnés également sur cette tablette.

Il est rappelé que jusqu'à nouvelle information l'utilisation des vestiaires n'est pas autorisée.

Pour le bureau, Marcel HERPSON



\*\*\*\*\*